DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/068/8.8

Ш

m

BB

855

101

80

90

 \equiv

800

HH

盟

m

m

Feuillet n°093



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Pazayac, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation: 28 juin 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants:	41
Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS

Titulaires: Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE. Caroline VIEIRA, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléant: Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Claude TURBANT représenté par Betty CHABANE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Dominique DURAND représenté par REBIERE Emmanuel.

Excusés: Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Roland MOULINIER donne pouvoir à Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Nadine PIERSON donne pouvoir à Francine BOURRA Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Edmond Claude DELPY, Mattia TRENTEMONT, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Jean-Michel LAGORCE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole DUBREUIL RAVIDAT,

SECRÉTAIRE: Mme Nicole DUBREUIL RAVIDAT.

OBJET : Réhabilitation de la station d'épuration sur la commune de Peyrignac : Validation dossier PROJET, plan de financement

La Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir gestionnaire de la station d'épuration de Peyrignac, mise en service en 2008, doit faire l'objet d'une opération de réhabilitation.

Cette station d'épuration de 310 EH est constituée d'un filtre planté à un étage, avec deux fosses d'infiltration demandées par le service de Police de l'Eau en raison du très faible débit du cours d'eau à proximité de la station.

AR Prefecture

024-200041150-20240708-DE202468-DE Reçu le[™]11[™]07/2024 Aujourd'hui, les fosses d'infiltration sont colmatées et il est nécessaire de mettre en place un deuxième étage de traitement.

De ce fait, la Communauté de Communes a missionné le bureau d'études Socama, pour la mission de maîtrise d'œuvre, pour étudier la mise en place d'un 2^{ème} étage et réhabiliter le 1^{er} étage.

Le maître d'œuvre a réalisé le dossier projet expliquant que le 2ème étage de traitement par filtres plantés de roseaux se situera à l'emplacement de la zone d'infiltration, la mise en place d'ouvrage de bâchées d'alimentation, la réhabilitation du 1^{er} étage et la mise en place d'autres ouvrages permettant l'amélioration du fonctionnement.

Ces travaux sont estimés à 147 000 € HT.

Un financement à hauteur de 70% pourrait être obtenu auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, si le dossier complet (avec entreprise retenue) est déposé avant le 2 octobre 2024, sur 4 ans.

Un plan de financement de cette opération est présenté ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles € HT		
Montant opération	147 000,00 €	
TOTAL	147 000,00 €	

Recettes prévisionnelles		
Subvention Agence de l'Eau (70%)	102 900,00 €	
Solde	44 100,00 €	
TOTAL	147 000,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE à l'unanimité :

- De valider le dossier projet.
- De valider le plan de financement pour la réhabilitation de la station d'épuration située sur la commune de Peyrignac.
- De lancer la consultation des entreprises.
- De solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau.
- D'Autoriser Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 09/07/2024

> Le Président, Dominique BOUSQUET

> > Terrassonnais

Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 0

Haut Périgord Nolf

AR Prefecture

024-200041150-20240708-DE202468-DE Reçu le 11/07/2024